



**Horizons  
Solidaires**

---

**APPEL D'OFFRES POUR LA  
COORDINATION DES ACTIONS DU  
PROJET MUTUALISE NORMANDIE  
SENEGAL**

---

Partenariat expérimental pour la gestion  
des déchets et l'économie circulaire

REDACTION : OCTOBRE 2021

## I – OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

L'objet de cet appel d'offres consiste à **identifier un acteur (bureau d'études, consultant, ONG, etc.) expérimenté dans le développement territorial et le développement durable qui viendra en appui au réseau HORIZONS SOLIDAIRES pour assurer la coordination, le suivi et à la mise en œuvre du projet de coopération mutualisé « Normandie-Sénégal : partenariat expérimental pour la gestion des déchets et l'économie circulaire».**

Plus spécifiquement, en lien étroit et sous la responsabilité d'Horizons solidaires, il s'agira d'assurer la bonne mise en œuvre des actions menées dans les différents territoires concernés au Sénégal, l'animation du Copil sénégalais dans une démarche de co-construction, la gestion et de le suivi administratif des activités du projet, la réflexion, le conseil et la prospective sur les meilleures voies possibles pour assurer la réussite et la bonne mise en œuvre du projet mutualisé.

## II - CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET MUTUALISÉ NORMANDIE SENEGAL

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales- DAECT) a lancé un appel à propositions (AAP) Clefs en mains, **biennal pour les années 2021 et 2022**, destiné à permettre la participation de collectivités territoriales françaises (CTF) à des programmes de coopération décentralisée préparés par des associations de droit français regroupant, exclusivement ou partiellement, des collectivités territoriales françaises.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le programme de coopération Normandie/Sénégal proposé par Horizons Solidaires et les communes normandes et sénégalaises partenaires.

Le projet vise à définir les conditions optimales pour permettre aux communes sénégalaises partenaires de créer des services de collecte et de traitement des déchets. Il est essentiellement visé les déchets ménagers, agricoles ou de la pêche. Les communes partenaires sont essentiellement situées en milieu rural (sauf Ziguinchor et Oussouye). Dans le cadre de la coopération décentralisée, le projet vise à permettre le partage d'expériences entre collectivités et entre habitant.e.s des villes normandes et sénégalaises partenaires, sur un enjeu partagé, celui de la gestion et de la valorisation des déchets.

La thématique principale est celle de la gestion durable des déchets. Partant, nous ciblons la thématique secondaire de l'économie circulaire, issue de la réutilisation et de la valorisation des déchets.

Les communes concernées en France et au Sénégal sont les suivantes :

**Bretteville-sur-Odon** en coopération avec **Ouonck** (Casamance)

**Cabourg** en coopération avec **Oussouye** (Casamance)

**Cherbourg** en coopération avec **Coubalan** (Casamance)

**Fleury-sur-Orne** en coopération avec **Ouonck** (Casamance)

**La Ferté-Macé** en coopération avec **Diama** (Nord ouest)

**Le Havre** en coopération avec **Ziguinchor** (Casamance)

### Partenariat avec les syndicats de valorisation des déchets normands

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet et afin de mobiliser une expertise technique locale sur la gestion des déchets, nous mobilisons les syndicats de valorisation des déchets de l'agglomération caennaise (le SYVEDAC), celui de Flers Condé (le SIRTOM) et enfin celui de l'agglomération havraise et de l'estuaire (le SEVEDE). Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du dispositif d'appui à la coopération décentralisée, le 1% déchets.

Ce projet devra **favoriser la mise en réseau et la co-construction des orientations et des activités**, avec une attention concernant les modalités et processus de prises de décision, afin de favoriser la prise en compte des besoins des territoires, l'appropriation des activités par les acteurs, leur engagement et leur responsabilisation dans le souci constant de l'intérêt général et de pérennisation des services et infrastructures mis en place.

## III - ACTIVITES DU PROJET

Ce programme se décline par la mise en œuvre de plusieurs types d'activités :

- Etablissement d'un diagnostic de la situation dans les villes partenaires au Sénégal sur la collecte et le traitement des déchets :
  - Quelle est l'approche culturelle du déchet ?
  - Quelles sont les pratiques des habitants ? Quelles sont leurs perceptions de la pollution par les déchets ?
  - Quel type de déchets se trouvent dans chaque commune ?
  - Est-ce que chaque commune a-t-elle un service dédié ?
  - Existe-il des services de traitement des déchets à proximité des communes ?
  - Quelle filière existe ? quels en sont les enjeux, les forces ?
  - Sur quelles structures et projets structurants est-il possible de s'adosser localement ?
  - Quels sont les enjeux de la pérennisation du projet, en termes financiers, sociaux et techniques ?
- Mise en place des actions de sensibilisation auprès des autorités locales, acteurs économiques ou associatifs, habitants, établissements scolaires..., sur la pollution par les déchets et l'importance de la collecte et du tri des déchets pour la préservation de l'environnement.
- Échanges d'expériences et atelier de renforcement des élus et agents municipaux en lien avec les communes de Rufisque, Agnam et Thiès qui ont mis en place des expérimentations significatives en gestion des déchets.
- Animation de temps d'échanges entre population des communes partenaires pour :
  - Favoriser une découverte des modes de vie quotidiens
  - Échanger sur les pratiques de collecte et tri des déchets ménagers
  - Découvrir des pratiques culturelles ou économiques à partir du recyclage ou valorisation de déchets
  - Organiser la venue et l'envoi de délégations composées de conseillers municipaux mais aussi de représentants associatifs ou économiques, d'habitants (jeunes, femmes...).
- Animation de comités de pilotage du projet en Normandie (au moins 4), au Sénégal et inter pays (France-Sénégal)
- Lancement d'activités pour la valorisation ou la réduction de déchets : création d'objets artistiques, recyclage, fabrication de sacs en papier ....
  - Offrir des activités à des jeunes.
  - Organiser des échanges culturels.
- Mise en place de 4 missions de service civique international : 2 français et 2 sénégalais, les 2 premiers mois chacun dans son pays (pour identifier ce qui se passe en termes de pratiques liées aux déchets ménagers par les habitants), puis ensemble pendant deux mois en France puis au Sénégal afin de conduire un diagnostic social. Ce diagnostic permettra d'orienter au mieux la sensibilisation des ménages. Ces missions seront organisées en partenariat avec France Volontaire Sénégal et l'association CITIM en Normandie pour l'accompagnement des jeunes.

#### **IV - CALENDRIER DU PROJET**

Chacune des étapes présentées ici verront l'organisation de comités de pilotage. En effet, le projet repose sur la spécificité de s'appuyer sur **des coopérations existantes entre des acteurs de Normandie et du Sénégal** et s'inscrit dans une logique de subsidiarité, afin de renforcer la coopération entre les collectivités. Par conséquent, la gouvernance du projet s'inscrit dans cette dynamique, avec les instances de pilotage suivantes :

Comité de pilotage France : les acteurs normands engagés dans le projet et leurs partenaires ;

Comité de pilotage Sénégal : les acteurs sénégalais engagés dans le projet et leurs partenaires ;

Comité de pilotage Mixte : les membres des deux comités de pilotage précédents.



## V – MISSIONS DU COORDINATEUR AU SENEGAL

Le projet s'inscrit dans le renforcement institutionnel à travers la coopération décentralisée. L'objectif étant l'accompagnement à la mise en place d'une stratégie municipale (voire intercommunale) autonome, adossée à des ressources locales. Aussi, une très grande attention sera portée sur la capacité de la structure candidate, à mobiliser, à fédérer, à favoriser les synergies et les mutualisations entre les acteurs des territoires concernés par les activités du projet.

Plus spécifiquement, il est attendu que la structure candidate puisse atteindre les résultats suivants :

- Les activités du projet mutualisé au Sénégal sont bien mises en oeuvre et ont été conduites de manière cohérente et efficace avec la validation des acteurs impliqués ;
- Les rapports (rapport annuel intermédiaire, rapport final, rapports trimestriels, etc.) d'activités et financiers sont bien élaborés dans les délais et mis à disposition de tous les partenaires ;
- Les comptes-rendus des comités de pilotages (COPIL) sont rédigés et validés par les acteurs ;
- Les collectivités territoriales sénégalaises et leurs partenaires sont mobilisés activement pour la bonne mise en oeuvre du projet, participent aux instances de pilotage et contribuent au choix des orientations du projet ;
- Le reporting technique et financier auprès d'Horizons Solidaires, et le cas échéant auprès des membres du projet, est bien réalisé (selon une périodicité à définir) ;
- Les acteurs sénégalais se concertent, partagent les décisions prises, et élaborent des stratégies communes ;
- Les retours des bénéficiaires des activités sur le terrain sont identifiés et pris en compte dans les orientations et réorientations éventuelles du projet ;
- Les liens de coopération entre les acteurs du Sénégal et de Normandie se maintiennent et se renforcent.

<b>MISSIONS</b>	<b>MÉTHODES/COMMENTAIRES</b>
<b>Organiser les sessions du comité de pilotage au Sénégal</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Planifier les sessions du comité de pilotage en concertation avec Horizons Solidaires</li><li>- Élaborer les Termes De Références (TDR) du comité et l'ordre du jour en concertation avec Horizons Solidaires</li><li>- mobiliser les collectivités et partenaires pour une participation efficace au comité de pilotage</li><li>- Préparer la logistique (salle, matériel)</li><li>- Animer ou co-animer les rencontres avec les partenaires</li><li>- Rédiger et transmettre les comptes-rendus</li></ul>
<b>Organiser la concertation entre les acteurs du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Planifier les rencontres avec les référents des associations et les élus des communes concernées par le projet</li><li>- Préparer les TDR des rencontres</li><li>- Diffuser les invitations et les documents</li><li>- Préparer la logistique (salle, repas...)</li><li>- Animer les rencontres</li><li>- Rédiger et transmettre les compte-rendu</li></ul>

<b>Planifier, organiser, mettre en oeuvre et assurer le suivi des activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des ateliers de concertation, de suivi et/ou d'évaluation des actions menées, et mettre en place des outils de suivi et d'évaluation des activités.</li> <li>- organiser les missions des délégations sénégalaises</li> <li>- faciliter l'accueil des missions françaises</li> <li>- Assurer le suivi des dépenses des opérations, assurer le suivi administratif (devis, factures, etc.) et assurer la comptabilité du projet concernant les activités menées au Sénégal</li> <li>- Diffuser l'information auprès de tous les acteurs du projet, en particulier des principaux référents.</li> <li>- Assurer le suivi (en lien avec France Volontaires) de la mission des jeunes.</li> <li>- Rendre compte régulièrement des avancements et résultats</li> <li>- La structure retenue devra notamment créer un compte bancaire sénégalais au nom du projet et assurer son suivi et sa gestion, en lien avec Horizons Solidaires</li> </ul>
---	--

### **VI –Attente spécifique pour le coordinateur sénégalais : assurer l'équilibre territorial dans le cadre de l'animation du projet**

Le projet implique dans sa mise en œuvre des collectivités locales de taille différente et se déroulera dans un contexte territorial non uniforme. En effet, le coordinateur devra être en mesure de prendre en compte la dimension "rural et urbaine" qui caractérise le projet. En effet, la commune sénégalaise de Ziguinchor, partenaire du Havre et partie prenante du projet, présente des enjeux différents liés à la gestion des déchets du fait de sa position urbaine, en faisant la capitale de la Casamance. Les autres communes concernées présentent des problématiques quasi similaires et s'inscrivent dans un cadre plus rural.

Par ailleurs, la commune sénégalaise de Diama (partenaire de la fertié Macé) se situe dans le nord-ouest du Sénégal contrairement aux 4 autres communes qui elles sont en Casamance. Le projet devra veiller à assurer une égale participation de tous aux rencontres et activités.

### **VII - Présentation et rôle des parties prenantes**

<b>Acteurs</b>	<b>Rôles et responsabilités</b>
Comités de pilotage - Copils (Copil normand, Copil Sénégalais, Copil Normandie/Sénégal) constitués des représentants –élus et techniciens- des communes partenaires du projet)	Organes de pilotage stratégique et de mise en cohérence des activités du programme : <ul style="list-style-type: none"> <li>- examen et validation du programme annuel ainsi que des activités transversales et points de situation semestriels ;</li> <li>- examen et analyse du suivi budgétaire ;</li> <li>- point sur les activités, analyse régulière des indicateurs de résultats ;</li> <li>- débats et ajustements des orientations stratégiques du programme ;</li> <li>- validation des actions de communication externe du programme ;</li> <li>- validation de la stratégie de mobilisation de financements complémentaires</li> </ul>
Horizons Solidaires  <b>Maitre d'ouvrage</b>	Horizons Solidaires coordonne le projet et en assure la mise en œuvre opérationnelle en France : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable de la gestion administrative, financière et technique du projet en Normandie</li> <li>- Animation, coordination et participation au comité de pilotage</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et reporting technique et financier du programme dans sa dimension régionale et auprès du MEAE et du SYVEDAC</li> <li>- Appuis techniques, organisationnels et méthodologiques</li> <li>- Recherche et levée de financements complémentaires</li> <li>- Suivi et bilan du projet</li> </ul>
<b>Coordinateur au Sénégal</b> <b>Assistance à la maîtrise d'ouvrage</b>	<p>Il assure la mise en œuvre opérationnelle du programme au Sénégal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable de la gestion financière et technique du Programme au Sénégal, transmission des éléments nécessaires au suivi du projet à Horizons Solidaires</li> <li>- Animation et participation au comité de pilotage Sénégal + rédaction, diffusion et suivi des relevés de décision</li> <li>- Maîtrise d'œuvre des activités au Sénégal, planification des activités, suivi et contrôle, ... animation des partenariats locaux</li> <li>- Reporting technique et financier du programme dans sa dimension nationale et auprès de certains partenaires techniques et financiers spécifiques</li> <li>- Organisation et suivi des missions (mission de jeunes, experts, habitants)</li> </ul>
Les communes normandes et sénégalaises  <b>Maîtres d'œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter aux partenaires toute démarche administrative entrant dans le cadre de la mise en œuvre de ce partenariat auprès de l'Etat et de ses démembrements ;</li> <li>- Mobilisation des communautés locales pour la bonne mise en œuvre du programme ;</li> <li>- Délivrance des documents spécifiques de reconnaissance officiels aux structures mises locales en place par le programme</li> <li>- Faciliter l'accès aux sites sur son territoire à tous les intervenants dans le cadre de la mise en œuvre du programme</li> <li>- Participer aux différentes réunions et rencontres liées au projet</li> <li>- Informer les partenaires de tout événement qui pourrait modifier les objectifs de l'action ou en retarder la mise en œuvre.</li> </ul>

## VIII - Enveloppe pour la coordination Sénégalaise du projet

Une enveloppe globale de 15500 € soit 10 153 980 FCFA est prévue pour la coordination globale du projet du 15 novembre 2021 au 31 décembre 2022.